

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Band: 40 (1932)

Heft: 2

Artikel: Un bel hommage à la Croix-Rouge

Autor: S.E.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-973779>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

niser un service dentaire scolaire cantonal. Dans les régions rurales ou alpestres, on pourrait organiser des consultations régulières par des dentistes itinérants. A Frauenfeld, la clinique dentaire scolaire assainit annuellement 80% des bouches des écoliers primaires; la moyenne atteint 95% à l'école secondaire. Les parents non indigents doivent, bien entendu, payer les traitements selon un tarif modeste.

La prévention de la carie serait encore plus utile, mais on ne connaît pas exactement ses causes. On sait cependant qu'un pain dur maintient la santé des dents: on

a constaté à ce point de vue des différences étonnantes en Valais entre des villages voisins, mais dont l'un avait une boulangerie et l'autre pas. Dans le premier, la carie dentaire était répandue. Dans l'autre, où l'on mangeait le pain rassis, cuit de temps en temps au four communal, on ignorait presque complètement la carie.

Parents, faites travailler les dents de vos enfants et menez-les chez le dentiste deux à trois fois par an; ce contrôle vous coûtera moins cher qu'un dentier à l'âge de 20 ans. Et quel avantage pour la santé et l'esthétique!

Un bel hommage à la Croix-Rouge.

Ah! le beau, l'incomparable ministère! C'est de tous, celui qui nous achemine le mieux vers la paix sociale et la paix internationale. Et en vous penchant sur toutes ces misères, en laissant votre cœur diriger toute votre activité, vous vous rendez vous-mêmes meilleurs.

En vous attachant aux œuvres magnifiques de la Croix-Rouge, vous ouvrez sur tous les peuples une atmosphère de concorde et de bonheur. Vous êtes vrai-

ment les bienfaiteurs de l'humanité et les artisans de la paix, car, en mettant un peu de bonheur dans les âmes ulcérées et en diminuant les misères, vous écarterez les conflits de la manière la plus efficace, et vous instaurez dans le monde cet esprit fraternel sans lequel il n'est pas permis de prononcer le mot de paix.

(Allocution prononcée à Notre-Dame de Paris par S. E. le cardinal Verdier, archevêque de Paris, au service funèbre annuel de la Croix-Rouge française.)

Von einem Quacksalber.

In der «Zeitschrift für Volksaufklärung gegen Kurpfuscherei und Heilmittelschwindel», die auch regelmässig den Berliner Aerzten zugeht, hat der Redakteur, Herr *Preuss*, das Verhalten des bekannten Heilmagnetiseurs und Kurpfuschers *Weissenberg* als «gemeingefährlich und schwindelhaft» bezeichnet. *Weissenberg* strengte daraufhin einen Beleidigungsprozess an, der mit der Freisprechung des verklagten Redakteurs

endigte. Damit gab sich der «göttliche Meister», wie er sich allgemein von seinen 250,000 Anhängern nennen lässt, nicht zufrieden. Und so hat in Berlin kürzlich die Kleine Strafkammer des Landgerichts I nochmals Gelegenheit gehabt, zu entscheiden, ob man den Hokusfokus des *Weissenberg* öffentlich als gemeingefährlich und schwindelhaft bezeichnen dürfe. Auch die Strafkammer sprach den Angeklagten mit einer für